



Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt
Porte-Parole du Gouvernement

Matthias FEKL
Secrétaire d'Etat
chargé du Commerce Extérieur, de la
Promotion du Tourisme et des Français à
l'Etranger

Paris, le 3 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Stéphane LE FOLL et Matthias FEKL saluent la
levée de l'embargo chinois sur la viande bovine française**

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement et Matthias FEKL Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, saluent l'annonce par la Chine de la levée partielle de l'embargo sur la viande bovine française.

Suite à la visite du Premier ministre Bernard Cazeneuve en Chine, en présence de Matthias FEKL, le Gouvernement chinois vient d'annoncer la levée partielle de l'embargo qui frappait la viande bovine française à la suite de la crise de l'ESB (maladie dite de la vache folle).

Cette décision prise près de 9 ans après la reconnaissance par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) du statut de pays « à risque maîtrisé » de la France était très attendue, et s'appliquera à la viande désossée des bovins âgés de moins de 30 mois. Cette annonce du gouvernement chinois, qui fait suite à celle de plusieurs pays depuis 2015, notamment le Vietnam, l'Afrique du Sud et Singapour, est une très bonne nouvelle et conforte les efforts continus du gouvernement pour la promotion à l'international de l'élevage français.

Le Gouvernement français restera pleinement mobilisé pour que toutes les conditions soient réunies afin de permettre une reprise des exportations dans les meilleurs délais.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr